

Claude Sandoz
Lat. rubicundus et le système de Caland

Lat. *rubicundus* et le système de Caland

Sandoz Claude
 (Université de Lausanne)

A la fin du XIXe siècle, le linguiste Willem Caland met en évidence une complémentarité suffixale entre un simple en *-ro-* et un premier terme de composé en *-i-*. Les exemples s'en rencontrent en grec et en indo-iranien. En revanche, ce système morphologique ne joue pas de rôle significatif en latin et les grammairistes historiques n'en font même pas état. Cependant, une trace des formes de Caland subsiste probablement dans le groupe lexical de lat. *ruber, -bra, -brum* "rouge". L'archaïsme du mot et de sa formation ressort de données comparatives: gr. ἐρυθρός, v.sl. *rŭdrŭ* "roux", skr. *rudhirá-*. Selon Mayrhofer, la forme indienne résulte d'une contamination des termes complémentaires **rudhrá-* et *rudhi-*. Vient à l'appui de cette interprétation une attestation de la variante courte dans le composé *Rudhi-krā-* m., nom d'un démon dans le R̥gveda. Pour le second terme, les dictionnaires suggèrent sans conviction un rapprochement avec le verbe *kirāti* "répandre". Dans cette perspective, le nom signifierait "qui verse le (sang) rouge". Mais avec le statut adjectival du premier membre s'accorderait mieux une explication du terme comme bahuvrihi. Or, la possibilité existe, semble-t-il, de voir dans *-krā-* une variante compositionnelle de *kraviṅ n.* "chair crue". En découlerait le sens "qui a de la chair rouge" (c'est-à-dire qui s'en repaît). Mais quoi qu'il en soit de l'étymologie de *-krā-*, l'existence de *rudhi-* ne fait pas de doute. A cette forme en *-i-* répond exactement gr. ἐρυσί- pour ἐρυθί-, avec palatalisation du θ comme dans myc. *korisijo* /Korinsioi/, nom. pl. "les Corinthiens", en regard de *korito* /Korinthos/¹. Comme premier membre de composé, ἐρυσί- entre dans des termes techniques du type ἐρυσίσκηπτρον, nom de plante. Le correspondant latin de gr. ἐρυσί- et de skr. *rudhi-*



présente la forme phonétiquement régulière *rubi-*. A côté de *ruber*, *rubi-* apparaît dans *rubicundus* "au teint rouge, rougeaud". Le dictionnaire latin d'Oxford rattache cet adjectif au verbe *rubeō* "être rouge" et M. Leumann le classe avec les déverbatifs du type *fācundus* "qui parle beaucoup" (de *fārī*). Mais une telle origine entraînerait une forme **rubēcundus*, puisque de *uereor* "éprouver une crainte respectueuse" dérive *uerēcundus* "réservé, discret". En fait, *rubicundus* occupe une place à part au sein du groupe des adjectifs en *-cundus*; comme l'affirme E. Benveniste, "<il> fait exception par son sens comme par la voyelle du thème"². Au vu de cette situation exceptionnelle, le linguiste français écarte le terme de la formation en *-cundus* et, à la suite de Priscien, y voit un ancien *rubibundus* dissimilé. Mais les tendances de l'évolution phonétique du latin vont à l'encontre de cette étymologie. En effet, lorsque deux labiales de syllabes consécutives subissent la dissimilation, le remplacement de la première ou de la seconde se fait au profit d'une dentale, non d'une vélaire. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison de transférer *rubicundus* dans la classe des adjectifs en *-bundus*. Cela ne signifie pas que le terme doive s'expliquer comme les autres adjectifs en *-cundus*. Tandis que *fācundus*, *fēcundus*, *īrācundus*, *iūcundus* et *uerēcundus* reposent tous sur une racine ou un thème verbal, *rubicundus* renferme un premier élément adjectival. Ce trait constitue un indice en faveur d'un vieux composé possessif. Dans cette hypothèse, l'identification du second membre doit se fonder sur l'emploi du mot. Or, dans ses occurrences les plus anciennes, *rubicundus* se rapporte à la couleur du visage, au teint d'une personne. En témoigne un portrait caricatural de Plaute, *Pseud.* 1218-1220: *Rufus quidam, uentriosus, crassis suris, subniger, / magno capite, acutis oculis, ore rubicundo, admodum / magnis pedibus* "C'est un rouquin, ventru, de gros molets, basané, une grosse tête, des yeux perçants, la face rubiconde, de très grands pieds". Cette acception précise de *rubicundus* se comprendrait bien si dans le second terme du composé se cachait le nom d'une partie de la face. Or, les ressources lexicales de l'indo-européen permettent d'identifier un nom de la "joue". En effet, la racine **gen-* du type lat. *genae* f.pl. "les joues" admet non

Claude Sandoz

Lat. rubicundus et le système de Caland

seulement un suffixe, mais aussi, le cas échéant, un élargissement en dentale. Ainsi, gr. γνάθος f. "mâchoire" repose sur *gnh₂dh- et lit. *žándas* "id." sur le degré o *gonh₂dh-. Avec la voyelle thématique, *gon(h₂)dho- donnerait un second membre *-gundus en latin. La forme régulière serait donc *rubigundus "aux joues rouges". Le passage à *rubicundus* s'explique soit par une dissimilation du mode d'articulation dans une suite de trois occlusives sonores, soit par une attraction des adjectifs en -cundus.

Claude Sandoz



notes

1. Sur le traitement de θ devant i , voir: M. Lejeune, *L'assibilation de l'aspirée sourde dentale devant i*, in: *Mémoires de philologie mycénienne III*, Rome 1972, pp. 225-235.
2. *Les adjectifs latins en --cundus*: BSL 34,1933,186.